

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels*

PREMIÈRE COMMISSION
16e séance
tenue le
jeudi 22 octobre 1987
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 16e SEANCE

Président : M. GUTIERREZ (Vice-Président) (Costa Rica)

puis : M. RAGBENI ADEITO NZENGEYA (Président) (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

Mme Al-Alawi (Bahreïn)
M. Rose (République démocratique allemande)
M. Zippori (Israël)
M. Emery (Etats-Unis d'Amérique)
Mme Bertrand (Autriche)
M. Gumucio Granier (Bolivie)
M. Enqo (Cameroun)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

Distr. GENERALE
A/C.1/42/PV.16
3 novembre 1987

FRANCAIS

En l'absence du Président, M. Gutierrez (Costa Rica), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINTS 48 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

Mme AL-ALAWI (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous présenter, au nom de mon pays, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Nous sommes certains que vos capacités contribueront à mener à bien les travaux de notre commission.

Je voudrais également féliciter les membres du Bureau en leur souhaitant plein succès dans leurs responsabilités.

La question du désarmement et du contrôle des armes est l'une des questions prioritaires qui a été soulevée par la Charte. L'Article 11 de la Charte a assigné cette question à l'Assemblée générale. En effet, cet article stipule que :

"L'Assemblée générale peut étudier les principes généraux de coopération pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris les principes régissant le désarmement et la réglementation des armements."

Mme Al-Alawi (Bahreïn)

Il serait peut-être utile de comparer la liste des points relatifs au désarmement qui figure aujourd'hui à l'ordre du jour de l'Assemblée générale avec celle des premières sessions de l'Assemblée générale pour se rendre compte de l'inquiétude que ne cesse de susciter auprès de la communauté internationale la question de l'escalade de la course aux armements et de son arrêt ainsi que les efforts déployés par les Nations Unies pour parvenir à un désarmement véritable et authentique. Il n'est donc pas surprenant, par conséquent, de voir aujourd'hui les Etats accorder une grande importance à ces questions.

La paix et la sécurité internationales constituent les objectifs principaux de l'Organisation des Nations Unies. La réalisation de ces objectifs dépend des progrès réalisés dans le domaine du désarmement. A l'heure actuelle, la course aux armements, sous toutes ses formes, représente l'obstacle majeur pour parvenir à la sécurité internationale globale et crée une atmosphère peu propice à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

La course aux armements fait peser une menace très lourde sur la paix et la sécurité internationales. L'évolution de la technologie dans le domaine militaire entrave les solutions aux problèmes du désarmement et de la sécurité internationale. Les budgets militaires, dont une large part est consacrée aux armes de destruction massive qui sont, pour la plupart, exportées vers les régions où il y a instabilité et conflit augmentent d'année en année. Il est vraiment désolant de constater que des sommes faramineuses sont dépensées chaque année pour financer la course aux armements - environ mille milliards de dollars - et excèdent le montant de la dette de tous les pays en développement.

Etant donné la course effrénée aux armements, la confiance dans la paix et la sécurité internationales ne peut exister. C'est pourquoi certains pays consacrent leurs ressources à l'armement alors qu'ils devraient les consacrer à satisfaire leurs besoins de base, c'est-à-dire les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et de l'habitat. Bien que plusieurs traités multilatéraux et bilatéraux relatifs au désarmement aient été conclus dans le cadre des Nations Unies, la course aux armements n'en a pas été freinée pour autant.

Il est regrettable de constater que la course aux armements se poursuit encore aujourd'hui et qu'elle peut même s'étendre à l'espace extra-atmosphérique. Les armes nucléaires constituent la plus grande menace pour l'humanité. Il est donc essentiel pour la communauté internationale de conjuguer ses efforts pour mettre un terme à la course aux armements et de l'inverser et ce, aux fins de prévenir une

Mme Al-Alawi (Bahreïn)

guerre nucléaire qui anéantirait des siècles de civilisation humaine. La course aux armements nucléaires entrave la paix ainsi que les efforts destinés à réduire les tensions internationales. La communauté internationale doit prendre, de toute urgence, les mesures nécessaires pour parvenir au désarmement.

Mon pays se félicite de l'accord de principe auquel sont parvenus, le mois dernier, les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'éliminer les armes nucléaires de moyenne et de courte portée. Il s'agit là d'une grande réalisation et d'une initiative encourageante vers l'élimination totale des armes nucléaires. Nous espérons que les efforts pour réaliser cet accord seront couronnés de succès et que les deux superpuissances redoubleront d'efforts lors des négociations de Genève relatives aux armes offensives et stratégiques.

L'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires constitue une des mesures prises par les Nations Unies dans le domaine du désarmement. L'élimination des armes nucléaires est un élément important pour instaurer la confiance tant au plan régional qu'en matière de paix et de sécurité internationales. Mon pays se félicite des initiatives prises par l'Assemblée générale à cet égard, et en particulier, l'initiative relative à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient. L'Assemblée générale a adopté plusieurs résolutions à cette fin. La résolution 41/48, adoptée l'année dernière, priait instamment toutes les parties directement concernées d'examiner sérieusement les mesures pratiques et urgentes qu'il conviendrait de prendre afin de mettre en application la proposition tendant à créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

La résolution demandait également à ces pays de s'abstenir de développer, de produire, de procéder à des expériences ou d'acquérir des armes nucléaires. Le développement continu de la capacité nucléaire d'Israël et le refus de ce pays de mettre ses installations nucléaires sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) constituent les principaux obstacles à l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région et représentent, au cas où la situation n'est pas inversée, un grand danger pour la région tout entière.

La coopération entre le régime sud-africain et Israël dans les domaines militaire, technologique et nucléaire, en dépit des décisions des Nations Unies, entrave grandement les efforts entrepris pour réaliser la paix et la sécurité ainsi que pour limiter les armements en Afrique australe et au Moyen-Orient. Cette

Mme Al-Alawi (Bahreïn)

coopération dans le domaine nucléaire représente, si elle continue, une menace particulière pour la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient et sur le continent africain. Nous rappelons que l'attaque israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes pacifiques prouve le mépris d'Israël pour les résultats et les décisions du système international eu égard à l'emploi de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et de la non-prolifération des armes nucléaires, sans parler de la grande menace qui pèse sur la paix, la sécurité et la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

En ce qui concerne l'océan Indien, ma délégation soutient les efforts en vue d'établir une zone de paix dans cette région. A cet égard, la convocation d'une conférence pourrait offrir aux pays du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien une occasion pour dialoguer à un très haut niveau politique sur les questions essentielles relatives à la sécurité et à l'indépendance de ces pays. Nous espérons que cette conférence tant attendue pourra se tenir dans un délai propice qui lui garantit toutes les conditions pour un plein succès.

Nous sommes également préoccupés à la pensée que la course aux armements puisse s'étendre à l'espace extra-atmosphérique qui est un héritage commun à toute l'humanité. Aussi, ne doit-il être utilisé qu'à des fins pacifiques et dans l'intérêt de tous les pays. Nous espérons qu'aucun effort ne sera ménagé pour parvenir à cet objectif, car sa réalisation ne peut que bénéficier à tous les pays sans distinction et indépendamment de leur degré de développement social et économique.

Nous prenons note des résultats positifs de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement qui s'est tenue récemment sous les auspices des Nations Unies. Cette conférence a souligné le lien étroit qui existe entre le désarmement et le développement ainsi que les effets négatifs de la course aux armements sur le développement économique et social. Elle a également mis l'accent sur la nécessité de libérer les ressources consacrées aux armements et de les utiliser pour le développement économique et social, particulièrement dans les pays en développement. Les résultats de cette conférence ont été très positifs. La Conférence a souligné la responsabilité de tous les pays dans la réalisation des objectifs définis dans le Document final. La coopération internationale en matière de limitation des armes reste l'objectif des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble.

Mme Al-Alawi (Bahreïn)

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde interdépendant économiquement et sur le plan de la sécurité. La limitation des dépenses militaires est l'un des défis auquel tous les pays doivent faire face en coopérant très largement.

L'Organisation des Nations Unies est la seule institution permettant, par la voie diplomatique, de dégager les solutions à nos problèmes communs. C'est pourquoi nous tenons à souligner la nécessité de la coopération internationale et d'efforts redoublés pour créer les conditions de confiance et de coopération nécessaires à la conclusion d'accords qui consacreront le rôle de l'Organisation des Nations Unies en lui permettant d'atteindre le principal de ses buts : le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. ROSE (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation voudrait se joindre aux autres délégations qui ont exprimé leur tristesse à l'occasion du décès de l'Ambassadeur Cromartie, qui a brillamment servi son pays, dont il était le représentant à la Conférence du désarmement à Genève.

La République démocratique allemande attache une grande valeur à l'accord de principe intervenu entre l'Union soviétique et les États-Unis sur la question des missiles à portée intermédiaire. Nous espérons que, d'une façon générale, il favorisera les conditions nécessaires aux étapes ultérieures conduisant au désarmement et à la limitation des armements.

Nous espérons sincèrement que les conversations qui se sont engagées aujourd'hui à Moscou entre le Ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et le Secrétaire d'État, M. Shultz, seront très fructueuses. La décision adoptée hier par consensus par l'Assemblée générale traduit de manière éclatante le grand intérêt que toute la communauté internationale attache à des résultats positifs.

Il est demandé à tous les États de s'efforcer autant que possible de faire progresser le processus du désarmement dans ses dimensions tant régionales que globales en travaillant parallèlement aux négociations bilatérales, ce qui attire davantage encore l'attention sur le rôle et l'efficacité des instances multilatérales de désarmement. Ceci est particulièrement vrai de la Conférence du désarmement de Genève.

Le rapport relatif à la dernière session de la Conférence fait apparaître des progrès considérables dans l'élaboration de la Convention sur l'élimination complète des armes chimiques. Cependant, il fait également ressortir clairement que beaucoup reste à faire pour que la réalité soit à la hauteur des ambitions.

M. Rose (RDA)

Ce qui est particulièrement grave, c'est le manque d'efficacité dans les domaines relatifs à la limitation des armes nucléaires et au désarmement, ainsi qu'à la prévention de l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Il semble établi aujourd'hui que si on ne s'oriente pas concrètement vers les différents objectifs, les déclarations ou les discussions ne suffiront pas à accomplir les tâches hautement prioritaires de la Conférence.

La situation actuelle est injustifiable; d'ailleurs elle ne répond pas aux nouvelles possibilités. Le maintien de la paix grâce au désarmement est, par essence même, un problème mondial qui influe sur les intérêts vitaux de tous les Etats sans exception. Les accords bilatéraux conclus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, tout comme les accords régionaux tels ceux qu'on envisage notamment en Europe, sont de la plus haute importance, mais ils ne prendront tout leur poids que lorsqu'on n'y verra plus seulement un succédané des efforts déployés multilatéralement pour trouver des solutions mondiales. Aussi, c'est avec juste raison que l'on demande d'appliquer enfin le principe selon lequel les différents niveaux de négociation doivent être complémentaires et se stimuler mutuellement. Dans cette optique, il est nécessaire d'associer division du travail et approche coordonnée.

Dans presque tous les domaines en question, les problèmes ont déjà été identifiés dont la situation devrait être envisagée à la Conférence parallèlement à d'autres négociations. Les principales puissances dotées d'armes nucléaires et les autres Etats importants du point de vue militaire devraient se sentir obliques de participer en pesant de tout leur poids à la recherche de l'entente également dans le cadre multilatéral. Assurément, cela faciliterait également les négociations bilatérales. A ce propos nous voudrions nous féliciter des informations que fournit régulièrement l'URSS sur les négociations bilatérales, car cela contribue à donner plus de transparence à tout le processus de désarmement et à surmonter le caractère exclusif de certains organes de négociation.

La reconnaissance par tous du rôle important de la Conférence de Genève sur le désarmement reste toujours la prémisse essentielle à la réussite de ses travaux dans l'esprit des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Il faut cependant réfléchir sur la façon de modifier la structure et la méthode de travail de la Conférence afin d'augmenter les chances de parvenir à des progrès tangibles. Ce sera sûrement l'objet aussi de la prochaine session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. A ce propos, il faudrait étudier

M. Rose (RDA)

notamment les éléments suivants. Premièrement, la question se pose de savoir si la Conférence, étant donné sa composition actuelle, peut répondre à la nécessité de faire participer tous les Etats au processus de désarmement. Il est souhaitable de trouver une formule qui combine participation globale et fonctionnement efficace. Deuxièmement, étant donné l'importance des tâches qui attendent la Conférence, il conviendrait qu'elle soit en mesure de travailler toute l'année, à l'exception de quelques pauses intermédiaires. Troisièmement, les travaux de la Conférence devraient être axés davantage encore sur les questions essentielles grâce à une simplification des méthodes de travail.

Nous nous félicitons à cet égard des propositions présentées à la Conférence du désarmement par un groupe de travail placé sous la direction du représentant de la Chine, l'Ambassadeur Fan. Elles portent sur la création d'organes subsidiaires de la Conférence et l'élaboration du rapport, mais les sujets peuvent certainement être élargis.

Maintenant, ce qu'il faut avant tout, aujourd'hui comme hier, c'est la volonté politique d'exploiter constamment toutes les possibilités que la Conférence offre en matière de dialogue, de négociations et d'accords et de faire un travail productif et pratique sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

La priorité va à l'interdiction complète des essais nucléaires. Ce serait une contribution essentielle à la cessation de la course aux armements dans le domaine nucléaire et à la prévention de son extension à l'espace extra-atmosphérique. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, exprimée dans son rapport annuel à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, selon laquelle la poursuite des essais nucléaires tendrait à réduire l'intérêt que présente l'élimination d'une catégorie de missiles existant actuellement et à perpétuer la course aux armements.

Ce qu'il faut, c'est une décision politique claire. Les principaux obstacles à la conclusion d'un accord ne sont pas de nature technique. Le moratoire unilatéral de l'URSS sur toutes les explosions nucléaires a prouvé que l'arrêt des essais était réalisable en un laps de temps relativement court.

Nous nous félicitons de l'accord intervenu récemment entre l'URSS et les Etats-Unis pour commencer des négociations globales progressives sur le problème des essais d'armes nucléaires, avant le 1er décembre prochain et, dans le même temps, nous exprimons l'espoir que des accords intérimaires conduisant à l'interdiction complète des essais seront rapidement conclus.

M. Rose (RDA)

La participation de tous les Etats dotés d'armes nucléaires, en fait de tous les pays, est nécessaire pour que l'interdiction des essais soit complète et générale. La Conférence de Genève sur le désarmement devrait tomber rapidement d'accord sur le cadre organisationnel nécessaire pour que, en même temps que les négociations soviéto-américaines, on puisse commencer l'élaboration d'un traité global. On pourrait accorder une attention particulière au système de vérification qui se fonderait sur une combinaison des moyens nationaux et des mesures internationales, y compris les inspections sur place. En juin dernier, le Groupe des Etats socialistes a présenté à la Conférence de Genève sur le désarmement les dispositions fondamentales d'un traité d'interdiction complète et générale des essais nucléaires, qui contenaient notamment des suggestions détaillées concernant la vérification. Les Etats socialistes sont également prêts à examiner de façon constructive les propositions venant d'autres Etats.

En tant qu'instance appropriée pour examiner et élaborer les recommandations concernant la structure et les fonctions d'un système de vérification, on pourrait créer un groupe spécial d'experts scientifiques dans le cadre de la Conférence du désarmement, comme l'a proposé, le 6 août 1987, Edouard Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, groupe qui devrait tenir compte du précieux travail effectué par le Groupe des experts sismiques.

Après quatre années d'arrêt, il est temps de faire avancer les travaux de la Conférence. Nous préconisons de toute urgence une interdiction complète des essais tandis que d'autres prédisent qu'elle ne pourra intervenir qu'à la fin d'un long processus de réduction par étapes.

A notre avis, le début des négociations sur une interdiction complète des essais serait le plus court chemin pour aboutir à des résultats concrets. C'est pourquoi il faut confier un mandat de négociation à un comité. D'autres - qui, soit dit en passant, ont accepté de tenir des négociations bilatérales à ce sujet - voudraient encore se soustraire à un engagement correspondant à la Conférence.

A l'heure actuelle, aucun accord sur ces principes ne semble réalisable. Cependant, dans le cadre d'une discussion orientée vers les objectifs des principaux éléments d'un accord, on pourrait peut-être comparer les positions, chercher ensemble à les concilier et régler les problèmes techniques pratiques. On devrait commencer sans retard les efforts dans ce sens. Les pays socialistes, occidentaux et non alignés ont présenté des propositions sur les aspects de

M. Rose (RDA)

procédure. En les comparant, nous constatons qu'il est possible de parvenir à un accord pourvu que chaque partie soit disposée à faire des concessions. Par exemple, on ne devrait pas ergoter sur chaque virgule de projet de mandat qui a été déposé il y a quelques années. Pour faire avancer cette importante question à la Conférence, la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies doit adopter, de préférence par consensus, une résolution pertinente.

Au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique", la Conférence a examiné les problèmes pertinents et analysé le droit spatial actuel en prévision des prochaines négociations. Il s'agit maintenant de s'attaquer aux tâches concrètes. Pour ce faire, on pourrait s'appuyer sur la vaste gamme de propositions et d'idées présentées par de nombreux pays en vue de futurs accords mondiaux relatifs à la fois aux solutions globales et aux mesures spécifiques, y compris les mesures propres à accroître la confiance, telles qu'un bureau international d'inspection à qui on confierait des pouvoirs étendus, comme cela a été suggéré par l'Union soviétique.

L'interdiction des armes antisatellites pourrait constituer une importante étape partielle. Compte tenu des propositions faites par d'autres pays, la République démocratique allemande et la République populaire de la Mongolie ont présenté les principales dispositions d'un traité d'interdiction des armes antisatellites et sur les moyens d'assurer l'immunité des objets spatiaux au cours de la session de cette année de la Conférence de Genève. Ils estiment qu'on peut assurer un fonctionnement sûr des objets spatiaux - et nous pensons à toutes sortes d'objets - en renonçant à la menace ou à l'emploi de la force contre des objets spatiaux et en favorisant l'interdiction de destruction délibérée ou d'endommagement du système ou d'intervention dans le fonctionnement normal des objets spatiaux et le changement de leur trajectoire; ainsi que l'interdiction de la mise au point, de l'expérimentation ou du déploiement des systèmes antisatellites et leur destruction, sous contrôle international des systèmes existant déjà.

Dans la résolution sur la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique qui doit être adoptée au cours de la présente session, l'Assemblée générale devrait exiger l'application de mesures pratiques.

M. Rose (RDA)

La corrélation entre la paix sur la Terre et la paix dans l'espace est une réalité de l'époque nucléaire et spatiale. Meilleures seront les perspectives de mesures radicales en vue de l'élimination d'armes nucléaires sur la Terre, plus dangereux et absurde sera le déploiement des armes dans l'espace extra-atmosphérique.

Nous partageons l'espoir que l'Union soviétique et les Etats-Unis resteront attachés à l'objectif d'empêcher la course aux armements dans l'espace et de l'arrêter sur Terre. Il serait contraire à cet objectif déclaré que le Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques (ABM) était interprété et appliqué d'une façon qui irait à l'encontre de sa lettre et de son esprit.

L'interdiction des armes spatiales est essentielle pour réaliser pleinement la coopération internationale dans l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique au profit de tous les peuples et pour assurer que les ressources intellectuelles et matérielles pertinentes sont utilisées exclusivement à cette fin.

Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de la conclusion et de l'entrée en vigueur du Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes. L'anniversaire de cet instrument international, qu'on appelle à juste titre la Grande Charte du droit spatial, doit inciter tous les Etats à faire tout ce qui en leur pouvoir pour que l'espace reste exempt d'armes dans le futur.

Grâce aux efforts intensifs de nombreuses délégations et à l'excellent travail du Président du Comité, l'Ambassadeur Ekeus, de la Suède, des progrès remarquables ont été réalisés dans les négociations sur l'interdiction complète des armes chimiques. Nous partageons le point de vue selon lequel la rédaction de la convention est à l'étape finale. Les négociations ont été accompagnées par des mesures propres à accroître la confiance et l'ouverture. Il y a eu notamment la table ronde à Shikhany et les très récentes propositions du Gouvernement soviétique à l'effet desquelles ce dernier est disposé, avant la conclusion de la convention, à échanger des documents d'information et à vérifier leur précision.

La République démocratique allemande continue de considérer la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale en tant que démarche effective vers l'élimination globale des armes chimiques. En revanche, la production prévue

M. Rose (RDA)

des armes binaires nuit à la recherche d'un accord. La renonciation à la production de ces armes serait en retour considérée comme un signe de bonne volonté. Pour conclure rapidement les négociations sur les armes chimiques, il faut surtout se consacrer aux points suivants.

Premièrement, il faut rechercher des solutions aux quelques questions fondamentales non encore résolues. Dans ce contexte, nous considérons comme important le fait que l'Union soviétique préconise le principe des inspections obligatoires par mise en demeure sans droit de refus.

Deuxièmement, l'entente sur les questions fondamentales doit être appuyée par des dispositions détaillées sur des éléments tels que la destruction des stocks d'armes chimiques et de leurs usines de fabrication, ainsi que la garantie de la non-fabrication de ces armes.

En mars de cette année, la République démocratique allemande a organisé le séminaire de Pugwash, qui incluait la visite d'une vaste usine chimique, pour trouver des solutions concernant la vérification de la non-fabrication d'armes chimiques.

M. Rose (RDA)

Les experts de 17 pays ont eu l'occasion de se familiariser avec les lois et règlements pertinents ainsi qu'avec les arrangements d'ordre pratique couvrant l'industrie chimique en République démocratique allemande.

Troisièmement, les conditions à établir en vue de négociations doivent encore être améliorées. Il faudrait allouer davantage de temps à la Commission pour qu'elle puisse tenir des négociations pendant les sessions de la Conférence du désarmement et en dehors de celles-ci. Les tâches ardues dont elle est chargée justifieraient même une session permanente jusqu'à la mise au point de la convention.

En présidant un groupe de travail de la Commission, la République démocratique allemande a contribué aux résultats enregistrés par la Conférence. A l'avenir également, elle sera toujours disposée à jouer le rôle qui lui revient.

La session actuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies peut donner de l'élan aux négociations si, tout en se félicitant comme il se doit des résultats atteints, elle demande instamment à la Conférence du désarmement de mettre au point le texte de la convention.*

Tous les efforts faits pour réduire et éliminer les arsenaux d'armements doivent s'accompagner d'efforts énergiques pour améliorer les relations politiques entre Etats, résoudre les conflits et, de façon générale, faire progresser le processus de la détente.

Les principes consacrés dans la Charte doivent devenir les normes naturelles des relations entre Etats et doivent inclure la reconnaissance des réalités qui se sont créées en Europe après la seconde guerre mondiale ainsi que le respect mutuel pour la souveraineté et l'indépendance des Etats.

M. ZIPPORI (Israël) (interprétation de l'anglais) : Comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole à cette commission, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection au poste important que vous occupez, et de vous dire combien nous apprécions vos talents et la manière compétente selon laquelle vous guidez ces délibérations. Je désire également féliciter tous les membres du Bureau.

Quant à nous en Israël, comme dans les Etats de toutes les autres parties du monde, nous avons trouvé très encourageants les progrès faits au cours des pourparlers bilatéraux entre les Etats-Unis et l'URSS sur l'élimination totale des

* Le Président assume la présidence.

M. Zippori (Israël)

missiles à portée intermédiaire, à longue portée et à courte portée des continents européen et asiatique. Comme le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères Shimon Peres l'a déclaré dans le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale le 29 septembre 1987 :

"Dans un monde rendu cynique par la compétition armée croissante entre les superpuissances, et effrayé des techniques qu'elle a déchaînées, le peuple d'Israël se félicite de ce que les Etats-Unis et l'Union soviétique soient prêts à entamer un processus de désarmement nucléaire. Il ne s'agit pas seulement d'un accord technique. Il s'agit d'un postulat politique : nous ne pouvons plus trouver de réponse militaire à des problèmes politiques. Ce qu'il faut, ce sont des réponses politiques à la menace militaire."

(A/42/PV.17, p. 28 à 30)

Israël appuie tout effort et initiative qui peut favoriser le dialogue, la réduction des tensions et le ralentissement de la course aux armements, tant sur le plan global que sur le plan régional, et déclare être disposé à participer à un dialogue avec tous ses voisins afin d'aboutir à des accords dans ce sens.

Toutefois, je voudrais évoquer trois questions relatives au Moyen-Orient, qui ont retenu l'attention de l'Assemblée générale ces dernières années. Comme l'ont clairement indiqué les rapports unanimes des experts envoyés dans la région par le Secrétaire général des Nations Unies, les dispositions du Protocole de Genève de 1925 ont été violées à de nombreuses reprises par l'Iraq - cela en dépit des appels du Secrétaire général et du Conseil de sécurité. Nous avons assisté récemment à une escalade alarmante lorsque ces armes chimiques ont été utilisées contre des civils. Il existe des preuves que l'Iran a également eu recours à des armes similaires et l'on rapporte que la Syrie édifie un important potentiel de guerre chimique. Alors que nous trouvons encourageants les progrès faits à la Conférence du désarmement pour ce qui est de l'élaboration d'une nouvelle convention globale d'interdiction des armes chimiques, l'emploi continu de cette arme interdite dans notre région est une source de grave préoccupation.

En outre, toute nouvelle convention sur les armes chimiques doit être considérée, non seulement du point de vue global, c'est-à-dire du point de vue de l'équilibre entre les superpuissances ou les grands blocs militaires, mais également dans un cadre régional. Ce qui préoccupe particulièrement tous les pays,

M. Zippori (Israël)

ce sont leurs relations avec leurs voisins. Tout programme de réduction et d'abolition des armes chimiques doit tenir compte des besoins en matière de sécurité de tous les pays.

Au moment même où la convention est examinée à la Conférence du désarmement, un certain nombre d'Etats ont établi des contrôles sur l'exportation des précurseurs chimiques vers les pays qui pourraient s'en prévaloir pour produire des armes chimiques. Israël a aussi publié une liste de ces produits chimiques pour lesquels il faut des permis d'exportation, et la politique du Gouvernement d'Israël est de ne pas accorder ces licences à l'exportation là où il y a quelque raison de craindre que des produits chimiques pourraient être utilisés dans la fabrication d'armes chimiques.

Il est manifeste que le caractère urgent de cette question doit guider les délibérations de la Conférence du désarmement car ces armes nocives doivent être mises hors-la-loi. Toutefois, la course aux armes classiques est la grande menace qui plane sur notre région. Des guerres classiques ont eu lieu au Moyen-Orient, et l'Assemblée générale a pu constater facilement à maintes reprises que l'élimination d'Israël est toujours l'objectif principal de nombreux pays arabes, même si c'est au détriment de nécessités qui paraissent plus urgentes. L'Iran et l'Iraq eux-mêmes, bien qu'engagés dans la guerre, annoncent sans cesse que la destruction d'Israël est leur objectif final. Nous ne devons pas négliger des déclarations faisant autorité. En vérité, nous les prenons au sérieux. En outre, ces menaces sont étayées par un potentiel militaire, qui dépasse celui d'Israël dans toutes les catégories, hommes et armes, même dans le cas de la Syrie, pour ne pas mentionner une combinaison quelconque d'Etats arabes. Je voudrais mentionner particulièrement ici les missiles surface-surface dont la disproportion est spécialement menaçante car les Etats arabes pourraient placer leurs missiles aux frontières mêmes d'Israël s'ils décidaient de tenter une nouvelle poussée, et l'on rapporte officiellement que l'Iraq a essayé avec succès un missile dont la portée dépasse 600 kilomètres.

Dans ce contexte, nous avons déclaré à la dernière Assemblée générale qu'une réduction mutuelle équilibrée des forces dans notre région est une idée qui vient à point. Je suis convaincu que, même sans résoudre tous les problèmes qui doivent encore être réglés dans notre région, l'on pourrait trouver une base sur laquelle fonder la confiance si les Etats de notre région entamaient des négociations sérieuses, directes et sans entrave sur une réduction mutuellement équilibrée des

M. Zippori (Israël)

forces. Il n'est quère raisonnable de poursuivre la spirale toujours croissante de la course aux armements qui afflige les peuples et les Etats du Moyen-Orient.

Toute composante de l'équilibre militaire devrait être incluse dans ces négociations.

C'est pourquoi je demande instamment à nos Etats voisins de réfléchir à notre proposition d'entamer des négociations libres et directes pour examiner les possibilités latentes dans le concept d'une réduction mutuellement équilibrée des forces au Moyen-Orient. La discussion sérieuse d'une telle possibilité entre les Etats intéressés pourrait déjà contribuer à instaurer un peu de cette confiance dont nous avons tant besoin.

Enfin, voilà des années que l'Assemblée générale est saisie d'une demande de rapport sur l'armement nucléaire d'Israël et ce point est inscrit à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée générale également. Bien entendu, Israël s'oppose à un traitement aussi exceptionnel, auquel aucun autre Etat scientifiquement et techniquement compétent n'est soumis, et il s'élève également contre les insinuations faites à son égard dans des résolutions passées. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet lorsqu'il sera soumis à discussion. Pour le moment, qu'il me soit simplement permis de rappeler aux représentants la déclaration faisant autorité prononcée par le Premier Ministre Shamir lorsqu'il a pris la parole à l'Assemblée générale en 1985. Il a dit alors :

"... nous estimons que la barrière la plus crédible et la plus efficace contre la prolifération dans une région aussi sensible que le Moyen-Orient est une convention directement négociée, établissant une zone exempte d'armes nucléaires, fondée sur des engagements liant tous les pays intéressés. Israël se tient prêt à engager de telles négociations sans délai et sans conditions préalables." (A/40/PV.18, par. 86)

Nous attendons toujours la réaction de nos voisins.

M. EMERY (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Avant d'en venir aux questions qui nous occupent aujourd'hui, je voudrais rendre tout particulièrement hommage à un de nos collègues qui nous a quittés. Je sais que tous ceux qui ont servi à ses côtés ici, aux Nations Unies, à Vienne, à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et à Genève, à la Conférence du désarmement, ont été attristés à l'annonce du décès récent de l'Ambassadeur Ian Cromartie. L'Ambassadeur Cromartie était un homme d'une grande intelligence, qui avait beaucoup de charme. Il abordait toutes les questions avec l'esprit discipliné du scientifique tout en sachant pratiquer avec excellence l'art subtil de la diplomatie.

Ses contributions à la limitation des armements, au désarmement et à la paix sont des plus remarquables. Elles vont de la promotion de l'atome pacifique à la prévention de la prolifération des armes nucléaires et, plus récemment, à la direction des négociations sur l'interdiction complète des armes chimiques.

Je prie la délégation du Royaume-Uni de transmettre à la veuve et à la famille de l'Ambassadeur Cromartie les condoléances les plus sincères de ma délégation et, bien sûr, de tous ceux qui partagent ici les idées que je viens d'exprimer.

C'est pour moi un honneur et un plaisir personnel que de participer, une fois encore, aux débats de la Première Commission sur le désarmement. La Commission est saisie de certaines des questions les plus cruciales de notre époque - questions qui intéressent toutes les nations et toute l'humanité. Pour leur part, les Etats-Unis d'Amérique considèrent ces questions de contrôle des armements et de désarmement comme faisant partie intégrante de leur sécurité nationale. C'est pourquoi nous abordons le débat et l'examen des résolutions dans le cadre de la Commission avec beaucoup de sérieux.

Si un texte nous paraît inacceptable ou erroné, nous n'hésiterons pas à le dire. Si toute autre délégation ne comprend pas pleinement la position que nous prenons, nous serons toujours disposés à en discuter et à expliquer le raisonnement qui nous a conduits à nos conclusions. Nous concevons parfaitement que, dans certains cas, d'autres pays puissent considérer certaines questions dans une autre optique que la nôtre et parvenir à des conclusions différentes quant à ce qu'il convient de faire ou à la manière d'aborder ce problème. Même lorsque nous ne sommes pas d'accord avec un autre Etat, nous défendons énergiquement le droit de cet Etat d'exprimer librement et ouvertement son point de vue, car c'est grâce à un

M. Emery (Etats-Unis)

échange de vues libre et ouvert sur les questions importantes de notre époque que de nouvelles idées et des solutions éventuelles pourront se faire jour.

La question qui nous occupe aujourd'hui n'est pas le contrôle des armements dans l'abstrait, mais comment utiliser les différentes méthodes de limitation des armements pour rehausser la sécurité de tous de manière conforme à la Charte des Nations Unies.

Les armes tendent à refléter l'existence de tensions internationales plutôt qu'en être la cause. Aujourd'hui, tout comme tout au long de l'histoire moderne, les politiques d'agression, d'expansion territoriale et de domination constituent les principales sources de conflit et de tension. Si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de la tension et des conflits, nous ne traitons que des règles de la guerre - qui est en soi une question légitime et importante - mais peu du désarmement. Le but de la limitation des armements n'est pas de rendre le conflit plus acceptable ou plus vraisemblable, mais, au contraire, de renforcer la sécurité et la stabilité internationale.

Les mesures de limitation des armements ne sauraient, à elles seules, régler les problèmes de sécurité internationale; néanmoins, ces mesures peuvent, dans les conditions appropriées, être source de retenue ou maintenir cette retenue, réduire le risque de conflit accidentel, créer un équilibre militaire stable et faire disparaître les attitudes ou les comportements menaçants. Dans certaines circonstances, la limitation des armements et le désarmement peuvent même créer les conditions propices à la suppression de certaines catégories d'armes des arsenaux nationaux. Toutefois, pour que ces mesures de désarmement rehaussent la sécurité de toutes les parties, il faut disposer d'une vérification appropriée permettant d'instaurer toute la confiance nécessaire et de donner l'assurance que toutes les parties respectent leurs engagements.

Si la promesse d'une plus grande transparence est faite et tenue par certaines sociétés qui, jusqu'à présent, étaient fermées à tout examen extérieur, cela sera doublement bénéfique pour la limitation des armements. D'abord, il sera plus facile d'obtenir des renseignements sur les activités de ces Etats, qui peuvent avoir des incidences en ce qui concerne les obligations en matière de limitation des armements, et cela, nous l'espérons, facilitera la solution des questions de respect des engagements. D'autre part, une plus grande ouverture peut aboutir à un débat en meilleure connaissance de cause au sein d'une société sur les positions en matière de contrôle des armements et sur la politique militaire. Les Etats-Unis

M. Emery (Etats-Unis)

sont convaincus qu'un débat public libre et ouvert peut contribuer à créer une influence positive pour aboutir à des mesures de limitation des armes vraiment valables et pour progresser en matière de désarmement.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont parvenus à un accord de principe pour conclure un traité en vue d'éliminer tous les missiles américains et soviétiques à portée intermédiaire et à plus courte portée, à savoir les missiles sol-sol FNI - Forces nucléaires intermédiaires - à longue portée - 1 000 à 5 500 kilomètres - et les missiles sol-sol FNI à courte portée - 500 à 1 000 kilomètres.

La délégation américaine à Genève s'est engagée à travailler sans relâche pour résoudre les questions techniques encore en souffrance, y compris tous les détails d'un système de vérification effectif et complet. Les Etats-Unis espèrent que les questions techniques non encore résolues le seront rapidement. A cet égard, comme la Commission le sait, M. Shultz, Secrétaire d'Etat, est à l'heure actuelle à Moscou pour travailler sur ces questions avec son homologue soviétique.

Les Etats-Unis se sont également engagés à ne ménager aucun effort pour parvenir à un accord sur des réductions sensibles des armes offensives stratégiques. Le projet de traité présenté par les Etats-Unis prévoit une réduction approximative de 50 % pour égaliser les niveaux des armes offensives stratégiques américaines et soviétiques, qui interviendrait de manière échelonnée sur une période de sept ans à partir de l'entrée en vigueur du traité. Le projet américain prévoit un plafond de 1 600 vecteurs nucléaires stratégiques et un plafond de 6 000 ogives pour ces vecteurs. Pour assurer la stabilité stratégique et fixer des limites effectives aux systèmes de missiles les plus dangereux, le projet prévoit, en deçà de la limite de 6 000 ogives, une sous-limite de 4 800 ogives balistiques, dont 3 300 au plus pourraient être placées sur des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et dont 1 650 au plus pourraient être placées sur des ICBM autorisés, autres que les missiles balistiques intercontinentaux légers ou moyens basés en silos et dotés de 6 ogives ou moins.

Le projet de traité américain interdit les ICBM mobiles pour des raisons de stabilité et de vérification et essaie de fixer et de codifier une réduction de 50 % de la capacité d'emport soviétique. Chaque bombardier lourd est compté comme un vecteur nucléaire stratégique et chaque bombardier lourd équipé de bombes à gravité ou de missiles d'attaque à courte portée serait considéré comme une ogive comprise dans la limite des 6 000.

M. Emery (Etats-Unis)

Le projet de traité inclut un régime de vérification complet prévoyant l'échange de données avant et après la réduction des armements, une inspection sur place pour vérifier l'échange de données et observer l'élimination des armes, et un système de surveillance sur place effectif pour les installations et les forces qui resteraient à la suite de l'élimination de ces armes. Il va sans dire que la non-ingérence avec les moyens techniques nationaux de vérification s'impose également.

Depuis les premiers jours de son gouvernement, le Président Reagan s'est fixé comme première priorité de parvenir à des réductions sensibles, équitables, stabilisatrices et effectives des armes nucléaires offensives stratégiques américaines et soviétiques. Les Soviétiques ont continué à faire valoir qu'un accord sur les réductions d'armes stratégiques dépend du règlement de questions relatives à la défense et à l'espace sur lesquelles portent les pourparlers de Genève, et essayé de limiter l'Initiative de défense stratégique américaine de manière plus contraignante que ne le font les dispositions du Traité ABM, ce qui est inacceptable pour les Etats-Unis.

M. Emery (Etats-Unis)

Le Président Reagan a bien dit qu'il ne pouvait accepter des mesures qui paralyseraient ou amoindriraient l'initiative de défense stratégique, programme très prometteur pour renforcer la sécurité internationale, assurer la stabilité stratégique et finalement nous éloigner de la notion de destruction mutuelle garantie.

Le moment est venu de parvenir à un accord stratégique vraiment historique. Un accord du genre de celui proposé par les Etats-Unis ne serait pas un gain pour les Etats-Unis ni une perte pour l'Union soviétique. Ce serait un gain, au contraire, de part et d'autre et un gain pour l'humanité tout entière. Je ne saurais dire qu'un tel accord, y compris le régime de vérification indispensable, est une entreprise aisée. Toutefois, aujourd'hui, il y a des raisons d'être optimistes. Les soviétiques se sont déclarés disposés à accepter des mesures de vérification sur place comme une question de principe, ce dont nous nous félicitons car cela est un nouveau développement. Si cette modification radicale de leur position peut se concrétiser, si des dispositions peuvent être arrêtées lors des diverses négociations sur le contrôle des armes, les perspectives d'aboutir au succès dans l'année qui vient augmenteront sensiblement.

Nous ne devons pas non plus oublier la question de la prolifération nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est l'un des accords les plus réussis jusqu'à ce jour dans le domaine du contrôle des armements. On dit souvent que ce traité a évité la prolifération des armes nucléaires depuis plus de 20 ans qu'il existe. Mais ce n'est pas au Traité seul qu'en revient le mérite. Il faut y associer également 130 pays ainsi que d'autres Etats, partageant les mêmes idées, qui ne sont pas encore partie au Traité. Toutefois, chaque année, les dangers d'une prolifération nucléaire accrue sont soulignés. Les Etats-Unis invitent tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à s'engager de manière contraignante, à appuyer les principes de la non-prolifération nucléaire, tels qu'ils sont énoncés dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou à souscrire à un arrangement tout aussi rigoureux. Il est absolument inacceptable de voir les progrès significatifs réalisés dans la réduction des armes nucléaires existantes, neutralisés par la prolifération évidente de la capacité explosive nucléaire. Les dégâts possibles qui pourraient résulter en cas d'un conflit nucléaire sont atterrants. Il n'y aurait pas de

M. Emery (Etats-Unis)

gagnants dans une guerre nucléaire et la politique étrangère et la politique de défense des Etats-Unis ont été menées de manière à ce qu'une telle guerre n'éclate jamais.

Si la guerre nucléaire est un cauchemar en puissance, la guerre classique, elle, est une réalité dévastatrice. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il y a eu tellement de prétendues guerres classiques que des millions de personnes y ont laissé leur vie et que malheureusement ces guerres se poursuivent encore à l'heure actuelle. Le malheur de la guerre classique est-il devenu plus acceptable s'il est infligé à plus petites doses sur une période de temps plus longue? Nous ne le pensons pas.

Dans le domaine des armes chimiques, l'année écoulée a été témoin d'une activité marquante, qui a montré clairement que nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir pour libérer le monde de cette forme particulièrement cruelle et inhumaine de la guerre.

Du côté positif, je note un intérêt accru envers les problèmes de sécurité sous-jacents aux négociations et une convergence de vues sur certaines questions fondamentales en matière de vérification. Cette tendance a été influencée en grande partie par l'acceptation grandissante par l'Union soviétique des mesures de vérification sur place, dont l'exemple le plus récent a été l'acceptation de principe cet été par l'Union soviétique, d'une disposition relative à l'inspection obligatoire par mise en demeure. Toutefois, l'avis des 40 pays participant aux négociations sur les armes chimiques doit être pris en considération, et tous doivent œuvrer ensemble pour mettre au point des dispositions concrètes qui permettront de mettre en oeuvre les principes d'une convention sur les armes chimiques. Nous devons continuer à négocier les procédures détaillées visant à assurer une vérification fiable, à assurer une sécurité non diminuée pour tous les Etats au cours de la période de destruction des stocks, à permettre de surveiller la non-production d'armes chimiques par l'industrie chimique civile et à faire face au risque que certains Etats pourraient présenter en tant que menace d'armes chimiques s'ils ne deviennent pas partie à la Convention sur les armes chimiques. En outre, la structure, le fonctionnement, le personnel et le financement de l'organisme international chargé d'appliquer et de surveiller la Convention n'ont pas encore été arrêtés.

Nous espérons que ces pourparlers progresseront plus facilement grâce à la série de visites aux installations d'armes chimiques qui ont lieu à l'heure

M. Emery (Etats-Unis)

actuelle. Les Etats-Unis se sont félicités de l'occasion offerte aux délégations de la Conférence du désarmement de visiter l'installation d'expérimentation et de fabrication d'armes chimiques soviétique de Shikhany et nous espérons, à notre tour, accueillir les Soviétiques le mois prochain dans notre installation de destruction d'armes chimiques de Tooele, dans l'Utah. Cette visite est analogue à l'atelier que nous avons organisé en 1983 pour accueillir les représentants à la Conférence du désarmement. Nous espérons que ces visites et les discussions qui en découleront permettront de définir et de tirer au clair les questions d'ordre pratique qui doivent être abordées pour négocier une convention sur les armes chimiques.

Tout en notant les progrès réalisés, nous devons aussi relever le fait décourageant qu'il ne s'agit pas là d'une question purement théorique, mais qu'elle continue à avoir une réalité inhumaine et brutale. On utilise toujours des armes chimiques et la menace de les voir se proliférer reste urgente et d'actualité. Nous sommes en présence d'une érosion des normes internationales de comportement et il faut la freiner. Mon gouvernement condamne toutes les utilisations illégales d'armes chimiques et nous estimons que cette commission doit continuer à centrer son attention sur cette question. Nous appuyons notamment une enquête, sous la direction du Secrétaire général, au sujet d'allégations d'utilisation d'armes chimiques et biologiques et nous estimons que d'autres procédures et directives pour ce genre d'enquêtes doivent être mises au point. Nous appuyons également les efforts en cours pour arrêter la prolifération des armes chimiques. Les Etats-Unis participent aux discussions multilatérales sur cette question et nous nous sommes réunis bilatéralement avec l'Union soviétique pour nous consulter à cet égard et récemment à Berne, au début du mois. Bien que de grands progrès aient été réalisés au cours de l'année écoulée dans le domaine du contrôle des armes chimiques, il reste encore beaucoup à faire.

La délégation des Etats-Unis se félicite de l'attitude positive manifestée par plusieurs délégations à l'égard du processus d'accroissement de la confiance comme moyen de faciliter le contrôle des armements. Les mesures adoptées à Stockholm il y a un peu plus d'un an reflètent bien les mesures concrètes, d'importance militaire et vérifiables, présentées au début de la Conférence par les pays occidentaux, les Etats neutres et les pays non alignés. Ces mesures, et non pas les propositions de bonnes intentions, sont de nature à amener une meilleure compréhension et à renforcer la sécurité.

M. Emery (Etats-Unis)

Les mesures propres à accroître la confiance peuvent contribuer à créer un meilleur climat politique, une plus grande sécurité en donnant une idée plus précise des activités et des intentions militaires et en réduisant le risque d'erreur d'interprétation et d'erreur de calcul. C'est ainsi que les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et le désarmement en Europe prévoient une notification antérieure de certaines activités militaires, l'observation d'activités militaires dûment notifiées au-delà d'un certain seuil, un échange des prévisions annuelles de toutes les activités militaires notifiables, l'inspection sur place à partir de la terre ou de l'air, ou des deux, pour vérifier le respect des mesures concertées sans aucun droit de refus.

Ces mesures, si elles sont respectées loyalement, réduiront le danger qu'un conflit involontaire se déclenche en Europe. Toutefois, elles n'abordent pas l'élément le plus menaçant pour la paix et la stabilité en Europe : la configuration actuelle et le niveau des forces du Pacte de Varsovie en Europe, notamment dans la région centrale. Le nombre et le déploiement de ces forces du Pacte de Varsovie ne saurait être justifié simplement d'un point de vue défensif. Si l'on veut sérieusement réduire les tensions en Europe, alors pourquoi ne pas réduire les niveaux des forces entre les pays du Pacte de Varsovie et ceux des pays membres de l'OTAN, notamment les forces déployées dans la région centrale et les ramener à un niveau qui ne menace aucune des parties?

M. Emery (Etats-Unis)

Dans son allocution devant la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, en 1982, le Président Reagan a proposé des mesures précises pour mettre au point un système commun permettant l'évaluation et la publication des dépenses militaires. La délégation américaine estime qu'un système commun qui permettrait de fournir des informations détaillées sur les dépenses militaires, de manière à établir des comparaisons significatives entre les différents pays, constituerait un outil utile dans différents domaines du contrôle des armements et du désarmement. On pourrait peut-être immédiatement utiliser de tels renseignements dans le cadre des mesures de renforcement de la confiance à l'appui de certains accords spécifiques de contrôle des armements. Un tel échange d'informations assorti d'un mécanisme de consultations sur toute question qui pourrait se poser et de toute disposition de vérification appropriée serait particulièrement important pour traiter de la limitation des armes classiques.

La délégation américaine demande instamment que l'on accorde une plus grande attention à cette question importante et invite tous les Etats Membres qui ont manifesté pour la première fois leur volonté de fournir plus de renseignements sur leurs dépenses militaires à le faire en utilisant le système international normalisé de publications des dépenses militaires.

Dans sa déclaration devant cette commission le 16 octobre, le représentant de l'Union soviétique, Ministre adjoint des affaires étrangères, M. Petrovsky, a dressé le catalogue des efforts faits récemment par l'Union soviétique en faveur de l'ouverture - orientation que mon gouvernement encourage vivement. A cet égard, il a signalé qu'un groupe de députés américains avaient observé les progrès faits dans une expérience de calibrage sur place en utilisant des explosions souterraines non nucléaires près de Semipalastinsk, mais ensuite il a déclaré que

"malheureusement aucune invitation n'a été adressée pour observer les explosions nucléaires américaines." (A/C.1/42/PV.8, p. 32)

Cette dernière remarque m'oblige à rappeler brièvement la réalité des faits concernant cette question.

Dans sa recherche de meilleures mesures de vérification pour la limitation des essais nucléaires actuels, le Président Reagan a à plusieurs reprises lancé une invitation aux dirigeants et aux scientifiques soviétiques à visiter nos aires d'expérimentation. En septembre 1984 par exemple, ici même à l'Assemblée générale, il a proposé des visites réciproques des sites d'expérimentation entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. En juillet suivant, cette invitation a été étendue

M. Emery (Etats-Unis)

pour permettre aux scientifiques soviétiques d'apporter les instruments de mesure de puissance qu'ils jugeraient nécessaires - et ceci sans l'assortir de la condition de visite de sites expérimentaux soviétiques par une équipe américaine. En mars 1986, le Président Reagan a invité à nouveau une délégation scientifique soviétique à visiter notre aire d'expérimentation au Nevada en avril de cette année afin de suivre le déroulement d'une expérience nucléaire et d'étudier la méthode Corrtex, méthode d'évaluation de la puissance de ces explosions. Malheureusement, ces invitations de longue date, adressées officiellement au Gouvernement soviétique, n'ont encore reçu aucune réponse.

Le peuple des Etats-Unis attache une grande valeur à la paix, comme tous les peuples de bonne volonté. La paix, c'est plus que l'absence de guerre. Une véritable paix ne peut exister que dans une atmosphère de sécurité et de justice permettant le respect de tous les droits et libertés de l'homme. Le régime totalitaire n'est pas le choix d'hommes et de femmes libres. Les Etats-Unis ne tourneront pas le dos à ceux qui souffrent aujourd'hui du totalitarisme et aspirent à la liberté. Comme le Président Reagan l'a déclaré, étendre les libertés de manière pacifique, tel est l'objectif ultime de la politique étrangère américaine. La meilleure chance de survie de l'homme et de réduction massive des armements par un choix délibéré réside dans l'extension de la démocratie et la promotion des institutions démocratiques de par le monde. En l'absence d'un danger clair, les démocraties n'entretiendront pas des arsenaux militaires énormes, au-delà de ce qui est nécessaire pour leur propre sécurité nationale. Les démocraties relèveront les défis de l'agression - qu'elle soit directe ou qu'elle vise leurs alliés ou amis. Les démocraties ne font pas peser de menace militaire sur les autres démocraties. Je ne trouve aucun exemple, au XXe siècle, d'une guerre lancée par une démocratie contre une autre démocratie; ce qui ne signifie absolument pas qu'il n'y ait pas de litiges entre démocraties. Néanmoins, les démocraties respectent la primauté du droit et cherchent à régler leurs différends par la voie de la négociation ou par un arbitrage équitable. Les Etats-Unis conçoivent le monde comme un monde de liberté et de justice pour tous - où les conflits sont réglés par des moyens pacifiques.

Mme BERTRAND (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser les félicitations de la délégation autrichienne à l'occasion de votre élection à la présidence de notre commission. Nous sommes convaincus que sous votre direction, notre commission réalisera des

Mme Bertrand (Autriche)

progrès considérables. Votre compétence dans le domaine du désarmement et des questions qui relèvent des Nations Unies permet d'espérer qu'au cours de cette session, on continuera de déployer des efforts pour rationaliser le travail de cet organe. Ma délégation accorde une très grande importance à cette entreprise. Puis-je aussi féliciter le Vice-Président et le Rapporteur de leurs élections respectives? J'aimerais également assurer le Bureau du plein appui et de la coopération de la délégation autrichienne.

Il y a un an, après la réunion historique de Reykjavik, l'Autriche a exprimé dans cette salle

"l'espoir que les deux parties qui, apparemment, n'ont jamais été si près de conclure un accord sur un aussi grand nombre de questions, reprendront les négociations là où elles les avaient laissées à Reykjavik, à Genève ou au cours d'un autre sommet." (A/C.1/41/PV.3, p. 29-30)

Nous constatons avec satisfaction que nos espoirs, partagés par l'ensemble de la communauté internationale, commencent à se réaliser grâce aux efforts communs des deux superpuissances.

Le débat général sur les questions de désarmement se déroule en un moment particulièrement favorable - même prometteur. Nous avons commencé nos délibérations après la réunion fructueuse de Washington entre le Secrétaire d'Etat américain et le Ministre des affaires étrangères soviétique. Pour la première fois dans l'histoire, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont convenu en principe de l'élimination des missiles basés à terre de portée intermédiaire entre 500 et 5 500 kilomètres. Ainsi, une réduction réelle des arsenaux serait réalisée. Le fait que, dans ce cas particulier, la parité sera réalisée entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au niveau zéro, et que des mesures de vérification appropriées sont sur le point d'être arrêtées, revêt une importance particulière pour ma délégation.

Ma délégation accorde une très grande importance à la poursuite des négociations qui se déroulent actuellement à Moscou. Nous espérons qu'elles conduiront bientôt à la signature d'un traité éliminant toutes les armes nucléaires intermédiaires à longue et à courte portée à base terrestre des deux superpuissances. Etant donné l'importance énorme du potentiel militaire de ces deux Etats, un équilibre mutuel entre eux est une condition préalable à un équilibre global. De l'avis de l'Autriche, un tel équilibre global devrait être réalisé au niveau le plus bas possible des forces militaires.

Mme Bertrand (Autriche)

Les efforts en cours à Moscou devraient conduire vers un prochain sommet, événement dont l'Autriche attend qu'il suscite un nouvel élan dans les efforts visant des niveaux d'armements nucléaires beaucoup moins élevés. Mais il ne faut pas oublier que les missiles en question ne représentent que 3 % des arsenaux nucléaire globaux. Quatre-vingt dix-sept pour cent des armes nucléaires, ainsi que 100 % de toutes les armes considérées comme des armes classiques, resteront inchangées, tout au moins pour l'instant.

Mme Bertrand (Autriche)

L'Autriche espère par conséquent que les entretiens de Moscou aboutiront à une entente sur la façon d'aborder la question des réductions sensibles d'armes stratégiques.

L'Autriche accorde une importance particulière aux questions de désarmement dans le cadre d'une politique orientée vers le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons noté avec un intérêt particulier que le débat sur le désarmement international a repris récemment une certaine vigueur. L'Autriche suit elle-même une politique qui favorise ce processus grâce à une coopération constructive.

L'Autriche est profondément préoccupée de ce que, jusqu'à présent, aucun progrès n'a été réalisé dans la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires. Il est évident qu'un tel traité devient de plus en plus indispensable. Depuis 1945, le monde a connu plus de 1 500 essais nucléaires. Ma délégation, à plusieurs reprises, s'est félicitée du moratoire sur les essais nucléaires annoncé par l'Union soviétique, le 6 août 1985. Nous regrettons donc que ce moratoire, qui a été prorogé plusieurs fois, ait expiré en février dernier et que cette période n'ait pas été utilisée pour réaliser des progrès importants et aboutir à une interdiction globale des essais. Comparant les sept premiers mois de cette année avec la même période en 1986, nous constatons que les essais nucléaires sont passés de 12 à 27. Cet accroissement considérable des essais nucléaires devrait nous rappeler avec force que la conclusion d'un traité d'interdiction générale des essais doit occuper un rang prioritaire dans l'ordre du jour du désarmement.

A cet égard, je voudrais me référer à l'appel public, lancé le 3 février 1987, par le Gouvernement autrichien aux Gouvernements de l'URSS et des Etats-Unis d'Amérique. Dans son appel, le Gouvernement autrichien était convaincu que si l'on entamait immédiatement des négociations sur la conclusion rapide d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, on franchirait une étape importante dans la réduction de la course aux armements nucléaires. En attendant la conclusion d'un tel traité, le Gouvernement autrichien a invité les gouvernements des deux superpuissances à renoncer à de nouveaux essais nucléaires.

Nous constatons avec satisfaction qu'il existe cependant certains signes positifs. L'accord intervenu entre l'Académie des sciences soviétique et un groupe de scientifiques américains sur la coopération scientifique pour démontrer les possibilités de vérification des essais nucléaires peut être considéré comme un

Mme Bertrand (Autriche)

premier pas dans l'acquisition des connaissances nécessaires pour surveiller de façon fiable les essais nucléaires. Dans ce contexte, je voudrais rappeler l'offre faite par les six chefs d'Etat ou de gouvernement de créer des stations de surveillance temporaire aux Etats-Unis, en Union soviétique et sur leurs territoires respectifs, exprimée dans la Déclaration de Mexico, adoptée à Ixtapa, le 7 août de l'année dernière.

L'échange de vues entre les experts des deux gouvernements, prévu pour le mois prochain à Washington, aboutira, nous l'espérons, à la ratification définitive des deux accords partiels d'interdiction des essais de 1974 et de 1976. Bien que l'Autriche se félicite de l'entrée en vigueur de ces accords, cela ne devrait pas pour autant nous détourner des efforts qui restent à faire en vue de la réalisation d'un traité d'interdiction complet des essais le plus rapidement possible.

Au cours des dernières sessions, nous avons régulièrement adopté trois résolutions demandant un traité d'interdiction complète des essais; une autre résolution, introduite en 1986, demandait la notification de ces essais. Ma délégation, qui a traditionnellement parrainé certaines de ces résolutions, propose que les délégations intéressées ne ménagent aucun effort pour fusionner leurs textes, dans la mesure du possible. Ma délégation reviendra sur cette question ultérieurement au cours de nos débats.

Une question qui inquiète particulièrement ma délégation est la militarisation de l'espace extra-atmosphérique. L'Autriche appuie tous les efforts visant à empêcher une course aux armements dans l'espace. Nous espérons que les négociations bilatérales qui ont lieu à Genève dans ce contexte permettront de parvenir rapidement à une entente entre les superpuissances. A notre avis, il faudrait s'entendre pour décourager la mise au point de nouveaux types d'armes et réserver l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

L'Autriche demande instamment que les traités existants soient appliqués dans leur esprit original et qu'ils ne fassent pas l'objet de réinterprétation. A notre avis, l'application de nouvelles techniques en dehors d'un cadre arrêté provoquerait des contre-mesures immédiates qui entraîneraient une nouvelle spirale de la course aux armements, l'étendant à l'espace extra-atmosphérique.

Au moment où le processus de désarmement nucléaire acquiert un nouvel élan, qui doit aboutir au premier accord sur la destruction de toute une catégorie d'armes nucléaires, les questions concernant l'équilibre entre les forces

Mme Bertrand (Autriche)

classiques de l'Est et de l'Ouest revêtent une importance de plus en plus grande. Les efforts de désarmement nucléaire ne devraient pas se dérouler dans le vide, mais être complétés par le désarmement dans le domaine des armes classiques. Dans ce domaine, la conclusion prochaine d'une convention sur la production, le stockage et la destruction des armes chimiques ainsi que les mesures de désarmement classique à l'échelon régional sont de la plus haute importance.

Ma délégation note avec satisfaction les progrès réalisés en 1987 au Comité spécial des armes chimiques de la Conférence du désarmement. Le fait que la nécessité de procéder à des inspections sur place a été reconnu d'un commun accord, la publication de listes de certains produits chimiques meurtriers et supertoxiques, ainsi que des mesures propres à accroître la confiance en dehors du cadre des négociations, permet d'espérer que l'année 1988 verra se réaliser enfin la conclusion d'une convention sur les armes chimiques. A cet égard, l'Autriche se félicite de l'invitation lancée récemment par l'URSS aux représentants et aux experts internationaux en armes chimiques, y compris ceux de mon propre pays, de visiter les installations militaires à Shikhany.

Conformément à la Déclaration finale de la deuxième Conférence d'examen des parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, une réunion d'experts s'est tenue en avril dernier à Genève. L'Autriche, qui a eu l'honneur de présider la deuxième Conférence d'examen, apprécie le fait que les experts ont pu convenir par consensus d'un nombre de mesures importantes en vue du renforcement de la Convention. Ma délégation s'étendra ultérieurement sur ce point de notre ordre du jour.

La troisième réunion du suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se déroule en ce moment à Vienne, aborde une étape décisive. De nombreuses questions importantes pour la sécurité européenne se trouvent sur la table des négociations.

Nous espérons que la Conférence décidera de poursuivre les négociations sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité. Le succès de la Conférence de Stockholm est la preuve des grandes possibilités que présente cet instrument de la politique de coopération dans le domaine de la sécurité. L'expérience acquise jusqu'à présent lors de l'application des mesures propres à accroître la confiance et la sécurité prises à Stockholm est encourageante. Mais

Mme Bertrand (Autriche)

il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les mesures actuelles et en élaborer de nouvelles, plus ambitieuses.

Nous espérons également que les consultations qui se déroulent à Vienne entre les 23 Etats membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie feront naître un intérêt renouvelé dans le domaine de la limitation des armements classiques, tendant à instaurer une plus grande stabilité, à des niveaux sensiblement plus bas. L'Autriche s'intéresse vivement au succès de ces négociations. Vingt-trois pays de l'Alliance seulement y participeront mais ils traiteront certainement des intérêts de sécurité de tous les Etats européens. Il est donc particulièrement important pour nous que des arrangements appropriés soient arrêtés pour faire en sorte que les Etats neutres et non alignés de la CSCE soient bien informés des progrès de ces entretiens et qu'ils puissent faire connaître leurs points de vue.

Mme Bertrand (Autriche)

L'Autriche accorde une importance particulière aux initiatives prises aux niveaux régional et subrégional en matière de désarmement. Nous constatons, dans diverses régions du globe, une tendance croissante à prendre des initiatives régionales sans attendre une initiative globale. Une de ces initiatives se rapporte aux armes classiques en Europe centrale, région qui connaît la plus forte concentration d'armes de ce type au monde. C'est dans la capitale autrichienne - Vienne - que se déroulent, depuis 15 ans, les négociations sur la réduction mutuelle des forces et sur des mesures connexes en Europe centrale entre les membres de l'OTAN et les pays du Pacte de Varsovie. L'Autriche, en tant qu'Etat neutre de façon permanente en Europe centrale, profiterait du résultat fructueux de ces négociations. Nous constatons que, malheureusement, et contrairement au climat international et aux progrès réalisés dans d'autres instances de désarmement, les négociations sur la réduction mutuelle des forces et sur des mesures connexes en Europe centrale n'ont pu bénéficier de cette évolution positive. Les Etats européens ne devraient cependant pas dispenser les parties qui négocient de leur responsabilité de parvenir à un accord, même de portée limitée.

Jusqu'à présent, ma délégation a parlé des négociations de désarmement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et des autres initiatives de désarmement qui ont été prises en dehors du cadre des Nations Unies. Il est important de rappeler le rôle essentiel des Nations Unies dans ce domaine. Les Nations Unies ont mis en place, au cours des années, un mécanisme impressionnant pour canaliser les efforts en matière de désarmement; malheureusement, le mécanisme ainsi créé n'est pas utilisé à sa pleine capacité.

La Conférence du désarmement est sans doute l'élément le plus important de ce mécanisme. C'est la seule instance de négociations globales sur le désarmement. En 1987, la Conférence a pu réaliser des progrès substantiels dans les négociations en vue d'une convention sur les armes chimiques et dans la préparation d'un réseau sismique mondial qui sera expérimenté en 1988 afin de prouver que le respect d'un traité d'interdiction globale des essais peut être soumis à un contrôle adéquat. L'Autriche regrette cependant que tous les comités de la Conférence du désarmement n'aient pu parvenir à des résultats tangibles. Bien qu'elle n'ait que le statut d'observateur à la Conférence, l'Autriche participe activement à ses travaux. Le Gouvernement autrichien, conformément à sa ferme volonté de promouvoir la paix et la sécurité internationales, poursuivra ses efforts pour devenir membre de la Conférence du désarmement. A cet égard, le Gouvernement autrichien forme l'espoir

Mme Bertrand (Autriche)

que les difficultés relatives à l'élargissement de la Conférence décidé dès la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, en 1982, seront surmontées au plus tard à la troisième session extraordinaire qui doit se tenir l'année prochaine.

La Commission du désarmement est l'organe délibérant dans le mécanisme de désarmement des Nations Unies. Au cours de cette session, la Commission avait inscrit sept points fondamentaux à son ordre du jour. Il va sans dire qu'un ordre du jour surchargé crée des problèmes pour un certain nombre de petites délégations comme la nôtre. Ma délégation, qui a toujours souligné l'importance de la vérification, constate que la Commission a pu réaliser des progrès substantiels dans ce domaine, sujet qui, pour la première fois, figurait à l'ordre du jour de la Commission. Cela n'est malheureusement pas vrai pour le désarmement classique. La discussion a fait apparaître différents points de vue correspondant à une division Nord-Sud plutôt plus qu'à une division Est-Ouest. Le point de l'ordre du jour intitulé "Réduction des budgets militaires" dont nous espérons pouvoir achever l'examen au cours de cette session, n'a pas profité de la tendance croissante vers l'ouverture. Ma délégation constate avec plaisir que le Groupe de travail sur l'examen du rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement a pu dégager des conclusions concertées qui devraient bientôt conduire à une amélioration dans les méthodes de travail, spécialement dans notre commission.

L'année 1987 a vu se tenir la première réunion de la Commission préparatoire en vue de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous regrettons que cet organe n'ait pu fixer ni la date ni la durée de cette troisième session et qu'elle ait voyé cette question devant la Commission. Ma délégation estime qu'il appartiendra, dans une large mesure, à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement de donner une nouvelle impulsion au processus de désarmement. S'inspirant du Document final de la première session, la troisième session extraordinaire ne doit pas revenir inutilement sur le passé mais bien plutôt aller de l'avant. Etant donné l'importance de cette troisième session, l'Autriche apprécie le fait qu'elle se déroulera à un niveau politique élevé.

Une des conférences les plus importantes qui se soient tenues ces dernières années a été la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Alors que les perspectives d'une conférence fructueuse ne semblaient guère brillantes après que le Comité préparatoire, au bout de quatre

Mme Bertrand (Autriche)

séances eut été incapable d'élaborer un projet de document final, la Conférence a su finalement reconnaître l'inquiétude de la communauté internationale en ce qui concerne l'écart entre les ressources dépensées en armements et les ressources destinées au développement. Le rapport entre ces deux domaines n'est plus un objet de débat. Ce sera la tâche des Nations Unies de faire mieux comprendre au public les problèmes relatifs à la réduction des dépenses en armement et à l'accroissement des ressources destinées au développement.

En conclusion, je dirai que nous ne saurions décrire complètement le mécanisme des Nations Unies pour le désarmement - sans mentionner le Département des Nations Unies chargé des affaires de désarmement. Je voudrais féliciter notre nouveau Secrétaire général adjoint pour les affaires de désarmement, M. Akashi, dont l'expérience des Nations Unies laisse bien augurer de l'avenir dans ses nouvelles fonctions. Je tiens également à remercier le personnel du Département du désarmement pour son dévouement.

Les difficultés et les obstacles sur la voie du désarmement sont considérables. Ma délégation, cependant, ne peut se résoudre à croire que l'intelligence de l'homme ne lui sert qu'à inventer de nouveaux moyens de destruction massive sans lui donner en même temps la capacité de prendre les décisions nécessaires à sa survie.

M. GUMUCIO GRANIER (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je tiens au début mon intervention, à vous adresser, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, mes félicitations les plus sincères et tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos fonctions. Je tiens également à dire combien ma délégation est heureuse de voir M. Akashi, Secrétaire général adjoint, consacrer désormais tous ses efforts aux travaux de désarmement au sein de notre organisation.

Le désarmement constitue un impératif dont la responsabilité incombe à tous les Etats. Toutefois, en matière de désarmement nucléaire, la responsabilité fondamentale revient aux deux superpuissances, qui ont déclaré s'être engagées à rechercher un accord en vue de démanteler les armes incluses dans les propositions zéro et double zéro. Toutes les délégations qui sont intervenues dans le débat général ont exprimé leur satisfaction à propos de l'accord de principe qui a été conclu le mois dernier à ce sujet. Le Secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, est arrivé aujourd'hui à Moscou pour rencontrer le Ministre des affaires étrangères de

M. Gumucio Granier (Bolivie)

l'Union soviétique afin de mettre au point cet accord. Ma délégation se joint aux appels répétés lancés par la communauté internationale aux deux superpuissances en faveur du succès de cette rencontre.

Depuis 1945, les Nations Unies n'ont cessé d'insister sur la nécessité de mettre au point un système international fondé sur les principes de sécurité internationale contenus dans la Charte. Si ces principes étaient rigoureusement appliqués, si des mécanismes d'édification de la confiance et de vérification étaient adoptés, un tel système fournirait les éléments de base garantissant un système de paix et de sécurité.

M. Gumucio Granier (Bolivie)

L'Organisation mondiale a fait des efforts inouïs pour instaurer un mécanisme propre à accroître la confiance. Elle a fait état des problèmes politiques et économiques créés par la course aux armements et a attiré l'attention sur les dangers potentiels du sous-développement, pour nous faire comprendre qu'il faut instaurer un nouvel ordre politique et économique international.

C'est pourquoi ma délégation estime que les efforts et les progrès faits à la Conférence du désarmement, dans les différents organes spécialisés et dans d'autres instances grâce à la diplomatie multilatérale constituent le cadre le mieux adapté à la recherche de solutions susceptibles de faciliter la coexistence pacifique entre les hommes et d'inciter les Etats à poursuivre les nobles objectifs du désarmement.

La Bolivie a apporté son appui le plus large à toutes les initiatives prises pour favoriser le désarmement et le climat de confiance qui rendent possibles les politiques de détente. En 1963, le Président de la Bolivie, M. Victor Paz Estensoro s'est joint à d'autres éminents chefs d'Etat latino-américains prescients pour promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans leur région. Cet appel a porté ses fruits avec le Traité de Tlatelolco et ses protocoles additionnels. Tout en félicitant les Etats qui ont ratifié ce traité et ses protocoles, ma délégation déplore une fois de plus que la France ne l'ait toujours pas fait et l'invite à nouveau à le faire.

Conformément à sa position de principe, la Bolivie est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et profite de l'occasion pour exhorter les Etats qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer. Par ailleurs, ma délégation se joint à celles qui ont évoqué la déception qu'éprouvent les Etats non nucléaires parties à ce traité en constatant que les Etats nucléaires qui y sont parties n'ont pas pris d'engagement ferme en ce qui concerne le chapitre VI du Traité.

La Bolivie approuvant toutes les initiatives de paix et de désarmement, ma délégation réaffirme qu'elle appuie la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde entier, et en particulier l'initiative du Brésil et d'autres pays de la région qui a amené l'Assemblée générale à adopter l'an dernier une déclaration faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération. De même, ma délégation appuie les initiatives analogues qui concernent l'océan Indien, la Méditerranée et l'Antarctique.

En outre, parce que lors de son accession à l'indépendance la Bolivie exerçait sa souveraineté sur une partie de la côte du Pacifique, ma délégation rappelle que

M. Gumucio Granier (Bolivie)

le Gouvernement bolivien entend rechercher la création d'une zone de paix et de sécurité dans le Pacifique sud, comme l'a signalé le Ministre des affaires étrangères et du culte, M. Guillermo Bedregal, dans le débat général.

Ma délégation souhaite également souligner au passage l'initiative prise par un groupe de personnalités de notre région, constitué pour l'essentiel d'anciens chefs d'Etat élus démocratiquement ou constitutionnellement, qui ont créé la Commission sud-américaine pour la paix, la sécurité régionale et la démocratie en avril dernier à Buenos Aires sous les auspices de la Fondation suédoise Dag Hammarskjöld. Le Gouvernement bolivien est tout particulièrement heureux que cette commission ait pris l'initiative de créer une zone de paix sur le territoire sud-américain et dans les mers qui l'entourent. De même, il estime que les cinq éléments proposés pour servir de base à la création de cette zone de paix représentent un bon point de départ qui devrait permettre aux Etats d'Amérique du Sud de concrétiser dans un proche avenir cette initiative prometteuse.

Selon ces mêmes principes, ma délégation rappelle une fois encore que l'espace extra-atmosphérique doit être à l'abri de la menace des armes nucléaires et que la technique doit être axée sur le développement des peuples et non pas sur l'utilisation de l'espace à des fins militaires.

D'autre part, ma délégation regrette la reprise des essais nucléaires et espère qu'ils pourront être interrompus étant donné le bon vouloir manifesté dans les faits par l'une des superpuissances qui a suspendu pendant un certain temps lesdits essais. Ma délégation par conséquent réaffirme qu'elle appuie l'adoption d'un traité international d'interdiction des essais nucléaires.

Quant au désarmement classique, ma délégation tient à dire son inquiétude que lui cause la course aux armements qui persiste au détriment des aspirations légitimes de nombreux peuples en développement et favorise, quand elle n'en est pas responsable, les conflits régionaux. Ma délégation exhorte les pays producteurs d'armes classiques à réduire, voire à cesser, leurs ventes aux pays du tiers monde, notamment à l'Amérique latine.

De même, ma délégation rappelle la nécessité de négociations multilatérales pour empêcher la mise au point d'armes chimiques et biologiques et elle a pris bonne note des progrès accomplis récemment à la Conférence du désarmement. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire avant d'aboutir à la rédaction d'un traité qui représenterait un véritable progrès par rapport à la Convention de 1925. Ma délégation estime que ce nouveau corps de loi doit tenir compte dans

M. Gumucio Granier (Bolivie)

une large mesure des mesures de contrôle nécessaires pour limiter la fabrication et la distribution des armes chimiques par des producteurs privés, qui non seulement opèrent dans les pays développés mais encore cherchent à s'infiltrer dans des pays en voie de développement, y compris ceux d'Amérique du Sud.

La Bolivie a appuyé dès l'origine la convocation de la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement conformément à sa politique étrangère traditionnelle qui consiste à appuyer les actions multilatérales destinées à régler les graves problèmes internationaux qui affectent l'humanité, tels le retard et la misère dus à la course effrénée aux armements entre les grandes puissances.

L'adoption par consensus du Document final peut être considérée comme la base d'un engagement multilatéral en vue de régler le problème de la course aux armements par un transfert de ressources pour résoudre le problème du sous-développement. Pour les petits pays, le résultat de la Conférence n'a peut-être pas été aussi encourageant que prévu, mais on ne saurait nier que le plan d'action, si on l'applique bien, offre des perspectives prometteuses. Quoi qu'il en soit, l'idée que le désarmement et le développement sont étroitement liés et que de cette relation dépend le bien-être de l'humanité représente un progrès de la pensée dont la communauté internationale doit tenir compte.

La paix est indivisible et la course aux armes nucléaires ou classiques est un obstacle à la paix. La Commission et tous les autres organes multilatéraux de désarmement contribuent à réaffirmer les principes fondamentaux du droit des gens et des relations entre les peuples : la paix et la sécurité internationales. La Bolivie, bien qu'étant un petit Etat, rappelle qu'elle est fermement attachée aux principes de la Charte et aux nobles objectifs de cette commission qui préconisent le désarmement comme étant le meilleur moyen de garantir la paix et la sécurité internationales.

M. ENGO (Cameroun) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis pour commencer d'exprimer nos condoléances les plus sincères à nos amis et collègues de la délégations du Royaume-Uni à l'occasion du décès prématuré de l'Ambassadeur Ian Cromartie, qui a consacré sa vie professionnelle à la recherche de l'entente et à la solution des questions relatives au désarmement. Nous les prions de bien vouloir transmettre nos condoléances à leur gouvernement et à la famille endeuillée.

M. Engo (Cameroun)

Les traditions de nos ancêtres, des vôtres et des miens, ne nous permettent pas des manifestations publiques déplacées de satisfaction parce que nous voyons un de nos frères présider les travaux de cette importante commission. Nous vous épargnerons cela. Toutefois, nous vous assurons, vous, digne fils du Zaïre, nation dont le Cameroun partage les préoccupations et les aspirations au développement social et économique régional et sous-régional, de notre pleine coopération dans la tâche difficile qui vous attend. Nous adressons également nos félicitations aux autres membres du Bureau.

Nous tenons à dire combien nous sommes heureux de voir avec quel dynamisme M. Akashi, Secrétaire général adjoint aux affaires du désarmement, traite les importantes initiatives prises par les Nations Unies dans le domaine du désarmement. Nous nous félicitons également de la présence du Secrétaire général de la Conférence du désarmement, visage familier que nous sommes heureux de revoir parmi nous.

Nous avons commencé les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale dans une atmosphère de perplexité où perçait parfois quelque optimisme. La réunion au sommet des dirigeants des deux superpuissances de l'époque, plus encore que le succès limité de Reykjavik, nous a grandement incités à examiner les possibilités existantes non seulement d'initiatives bilatérales mais aussi de renforcement du multilatéralisme dans la quête de la paix et de la sécurité internationales.

L'esprit ainsi créé semble avoir pénétré les débats jusqu'ici difficiles des différentes instances chargées du processus de désarmement et de contrôle des armements. A cette quarante-deuxième session, nous nous livrons à un examen critique de ces questions, mus par un plus grand pragmatisme puisque nous pouvons raisonnablement espérer mettre au point un nouveau processus susceptible de répondre à nos aspirations mutuelles en créant des conditions permanentes favorables à la paix et à la sécurité internationales et au développement.

La quarante-deuxième session a lieu à un moment où se déroulent des événements importants. Une fois encore, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont fait avancer le processus de désarmement grâce à un accord de principe, annoncé le 17 septembre 1987, relatif aux éléments déterminants d'un futur traité sur les forces nucléaires terrestres à portée intermédiaire qui éliminerait les missiles FNI de leurs arsenaux respectifs. Ils ont montré leur respect pour le rôle fondamental des Nations Unies en venant informer les Etats Membres de

M. Enqo (Cameroun)

l'Organisation non seulement des conditions d'un traité négocié qui fera date dans l'histoire, mais aussi, et cela est peut-être plus important, de leur volonté de poursuivre le processus de négociation à différents niveaux à Genève et ailleurs.

A cet égard, nous nous félicitons de l'adoption par consensus de la décision contenue dans le document A/42/669. Les deux géants nucléaires ont publiquement et conjointement réaffirmé leur conviction que, devant l'impossibilité de remporter la victoire, le coût d'une guerre nucléaire serait prohibitif.

Cet important événement pourrait ouvrir une ère nouvelle de confiance accrue et servir d'avertissement aux autres nations qui, poussées par les circonstances et peut-être aussi par une fausse idée de la sécurité nationale et régionale, voudraient se doter d'un potentiel nucléaire.

Nous nous associons à tous ceux qui se sont félicités de ce tournant historique, même si nous devons rester circonspects. Nous souhaitons vivement que les prochains efforts soient davantage axés sur le bien commun de l'humanité. Le monde attend impatiemment le jour où la course aux armements sera remplacée par une course à un meilleur niveau de vie et à une liberté plus grande. Il faudrait amener le dirigeant soviétique, M. Gorbatchev, et le Président Reagan, à comprendre que chaque pas qu'ils font dans le désarmement les fera passer dans l'histoire. Ils seront jugés en fonction de leur attachement à l'éthique universelle de la paix et de la sécurité telle qu'elle est consacrée dans la Charte de l'Organisation.

C'est dans ce même esprit que nous reconnaissons les résultats encourageants d'autres efforts tentés avec plus ou moins de bonheur, dans le domaine de la sécurité et du désarmement. Les conclusions de la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe ont été l'occasion de procéder à une inspection pratique des activités militaires entre nations, ce qui aurait été impensable au début de cette décennie.

Ce qui nous intéresse particulièrement c'est que l'accord de Stockholm et les efforts déployés depuis lors à Vienne montrent combien il est utile d'exploiter chaque occasion qui se présente, surtout la plus appropriée, de mettre au point des arrangements pratiques et durables entre Etats. Stockholm pour la région européenne et Vienne pour les Etats d'Europe orientale et occidentale ont été l'occasion d'examiner et de traiter des problèmes spécifiques en tant que parties d'une entreprise universelle.

M. Enqo (Cameroun)

L'espoir de paix et de limitation des armements de ces derniers temps s'est ancré dans des initiatives régionales. Les conclusions et les recommandations de Stockholm continueront d'inspirer des efforts analogues dans d'autres régions. On peut déceler des indices positifs en Amérique centrale, où les efforts du Président Oscar Arias Sanchez, du Costa Rica, lauréat cette année du Prix Nobel de la paix, et d'autres dirigeants latino-américains ont jeté les bases d'un règlement du conflit et, ce faisant, renforcé la confiance mutuelle et accru les chances de paix et de coopération entre les Etats de cette sous-région.

Il est évident que les problèmes locaux peuvent être traités plus facilement dans un contexte régional ou sous-régional approprié qui tienne compte des caractéristiques propres à une région ou à une sous-région. Les Etats situés dans la même région ou sous-région ont souvent des liens historiques et fraternels et, de ce fait, sont mieux placés pour identifier leurs soucis, leurs intérêts, et pour élaborer un plan ou une stratégie de promotion de la paix et de la sécurité dans leur partie du monde. Une approche régionale n'est qu'une des composantes de ce cheminement vers l'objectif ultime du désarmement général et complet.

Nous pouvons aussi nous déclarer satisfaits de certaines autres négociations. Le rapport de la Conférence du désarmement qui a été présenté par le Président au nom de ses 40 membres, les efforts constructifs et fructueux de la Commission du désarmement et l'adoption d'un ordre du jour pour la troisième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement : tout cela témoigne d'une volonté de progresser dans la réduction des armements, le désarmement, la sécurité et tous les impératifs de niveaux accrus de confiance entre les Etats.

Les signes de progrès sont toujours les bienvenus, mais nous devons veiller à ne pas nous laisser aller à un optimisme béat. Nous devons saisir toutes les occasions de continuer sur notre lancée. Nous tenons à signaler en passant que la tendance actuelle à réduire sans raison la durée de conférences importantes doit cesser. L'élargissement d'un consensus qui se dégagait à la Conférence du désarmement, par exemple, a été entravé par un respect dogmatique de dispositions résultant d'une panique déplacée quant à la crise économique de l'Organisation. Nous recommandons vigoureusement un renversement de cette tendance dans les négociations critiques qui nous attendent.

M. Enqo (Cameroun)

Il semble impérieux aussi de reconnaître la nature limitée des succès esquissés ici. Les accords intervenus entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique auurent peut-être de jours meilleurs. Ils ne prétendent certainement pas représenter la solution des questions complexes qui ne font pas encore l'objet de traités et d'approches communes. Les deux nations ont à peine entamé le véritable processus de détente durable Est-Ouest et d'instauration de la confiance. Des négociations délicates les attendent, comme l'Ambassadeur des Etats-Unis Herbert Okun l'a révélé la semaine dernière. Les questions sont complexes et très variées dans leur portée.

Le processus d'élimination des armes nucléaires doit encore commencer, si l'on songe que les accords actuels portent sur des missiles qui deviennent relativement anachroniques, sans que pour autant leur puissance soit négligeable.

Ces arguments ne rendront probablement pas populaire le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et ne déclencheront pas non plus une avalanche de réactions nationales favorables parmi d'autres Etats nucléaires, dont certains croient en la vertu des armes pour tenter de maintenir leur puissance et leur capacité de dissuasion. La plupart d'entre eux doivent maintenir la crédibilité dont ils jouissent auprès de leur propre population quant à leur capacité d'autodéfense, à leur sécurité nationale et à leur prestige. D'autres encore, qui se livrent au commerce profitable des armes, ne manqueront sans doute pas de résister à ces tendances.

Ainsi, l'atmosphère actuelle ne doit pas nous entraîner à l'autosatisfaction mais nous inciter tous à redoubler d'efforts. Une unité d'objectifs s'établira peut-être à la suite de ces événements, mais nous ne devons jamais perdre de vue la vérité selon laquelle la nature humaine n'a jamais été la garantie d'instincts de paix. Ceux-ci doivent découler de la connaissance de ces conséquences si les plus hauts idéaux de l'homme doivent se réaliser.

Le Document final, y compris le programme d'action, adopté à la Conférence internationale des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement qui a fait date, semble être un autre résultat de l'atmosphère actuelle. Nos premières réactions à ce sujet sont reflétées dans le document A/CONF.130/37. La délégation du Cameroun se félicite des résultats de la Conférence, malgré les déceptions éprouvées.

M. Engo (Cameroun)

Nous tenons toutefois à souligner que les problèmes de différentes régions ne sont pas nécessairement les mêmes. Il est encore pire d'essayer de classer les Etats par catégories, comme si les questions de développement et de sécurité étaient identiques pour chacun d'entre eux. Un point qui nous préoccupe et que nous voudrions mettre en exergue, c'est que, en vérité, dans la région africaine du moins, la sécurité en tant que telle n'est pas notre problème prioritaire. Peut-être est-il généralement vrai que l'insécurité est un impératif du développement? Il serait plus juste de dire que dans notre continent il ne saurait y avoir de sécurité aussi longtemps que les nations seront affligées par le sous-développement.

Il est clair qu'il est stérile d'insister pour discuter de la paix et de la sécurité si l'on ne traite pas d'abord des questions harcelantes de la faim, de la pauvreté, de la maladie, de l'environnement et des forces extérieures paralysantes qui sapent nos efforts intérieurs et accaparent notre énergie. Je ne désire pas m'étendre sur cette question car le Ministre des affaires étrangères de mon pays l'a déjà exposée très clairement à l'Assemblée générale.

C'est dans une jeune nation qu'un sentiment de fausse sécurité prospère le mieux. La leçon d'économie qui semble avoir échappé à de nombreux dirigeants des pays industrialisés, à savoir que la puissance doit toujours être définie en fonction de la possession d'armes parfois inutilisables, continue d'échapper à de nombreux pays du tiers monde également. Une crise économique dévastatrice à l'échelle mondiale vient nous enseigner les effets funestes des armements pour le développement économique.

Pour la première fois, tant les pays industrialisés que les pays en développement ont déclaré solennellement reconnaître universellement le lien étroit entre le désarmement et le développement. Nous sommes convaincus que le Document final représente une victoire de poids pour notre attachement universel au multilatéralisme et pour la réalisation de la plus haute aspiration du système des Nations Unies qui est de devenir le centre où s'harmoniseront les actions des Etats. Le Document final fait vigoureusement état de notre effort conjoint et de notre souci commun de souligner et de renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur du désarmement et du développement, et donne leur élan à de nouveaux efforts dans ces deux domaines.

M. Enqo (Cameroun)

Nous désirons attirer l'attention sur le paragraphe 35 du programme d'action, qui esquisse des actions et des modalités spécifiques qui appelleraient de nouvelles décisions politiques de la part des Etats. Dans d'autres domaines, relevant du Secrétaire général et du système des Nations Unies, le programme demande que des mesures soient mises en oeuvre. Afin de renforcer les possibilités qu'a notre organisation de s'acquitter de ces responsabilités, nous demandons instamment que des ressources suffisantes soient rendues disponibles, indépendamment des réformes financières et administratives en cours. Certains de ces programmes sont beaucoup plus importants pour le système que de simples modifications administratives dans une organisation importante comme celle-ci.

Nous voudrions également saisir cette occasion de dire officiellement combien nous apprécions le rôle important joué par le Département pour les affaires de désarmement dans les travaux préparatoires de la Conférence et à la Conférence même. Nous espérons que le Département pour les affaires de désarmement continuera de jouer ce rôle lors de la mise en oeuvre efficace du programme d'action, notamment dans les domaines qui relèvent du système des Nations Unies.

Au cours de sa seconde série de réunions, le Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a adopté son ordre du jour tel qu'il figure au document A/42/46. Ma délégation estime que le Document final de la première session extraordinaire est une déclaration qui fait date. Ce document affirme que les Nations Unies peuvent et doivent jouer un rôle vital en matière de contrôle des armements et de désarmement. Etant donné que l'issue de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a été décevante pour la plupart des délégations, la délégation du Cameroun espère que le Comité préparatoire et la troisième session extraordinaire se dérouleront dans un climat international qui, selon nous, peut et doit être favorable. La préparation de cette troisième session doit être équilibrée, pragmatique et réaliste. Le premier objectif doit donc être de mettre au point un consensus international. En tant qu'instance délibératoire, les Nations Unies sont une tribune unique pour débattre des questions de désarmement, dans la mesure où elles peuvent exprimer une convergence de vues. C'est pourquoi la délégation du Cameroun demande instamment que toutes les délibérations futures accordent l'attention qu'ils méritent aux problèmes

rencontrés au cours de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement afin d'assurer que nous ne retombions pas dans les erreurs commises alors.

De l'avis de ma délégation, la session importante de la Commission du désarmement des Nations Unies de 1987 a manifesté une tendance au consensus, au compromis et à l'accommodement.

M. Enqo (Cameroun)

La réapparition constante de la question relative à la capacité nucléaire sud-africaine témoigne d'inquiétudes légitimes et répandues au plan international. L'opposition persistante du Cameroun à la politique raciste d'apartheid du régime sud-africain est bien connue. Je n'insisterai donc pas sur ce point. L'Afrique du Sud n'a pas su rassurer la communauté internationale quant à ses intentions nucléaires pacifiques comme elle aurait pu le faire en adhérant pleinement au Traité sur la non-prolifération. Son attitude cause toujours de l'anxiété et il faut que cela cesse. Ma délégation tient à exprimer sa satisfaction à M. Juan Fischer, de l'Uruguay, Président du Groupe de travail I, et à tous les membres de ce groupe pour les idées nombreuses et diverses qu'ils y ont exprimées et pour leur prudence et leur pragmatisme dont témoignent les paragraphes de consensus qui sont inclus dans le rapport A/42/42.

Nous vivons une époque dangereuse, et nous sommes condamnés - plus que jamais dans l'histoire - à coexister pacifiquement ou à périr stupidement ensemble si nous ne savons pas résister aux forces de ce siècle de la technique. Il est peut-être trop simpliste d'accuser bonnement le manque de volonté politique des gouvernements, ou de signaler l'absence d'une attitude universelle à l'égard de notre organisation - Organisation créée pour encourager ce que l'on peut considérer comme l'éthique ancestrale présidant à l'emploi de son mécanisme international pour la promotion du progrès économique et social de tous les peuples.

Il semblerait que les prétextes et les explications généralement avancés ne sont qu'autant de manifestations d'une crise profonde de l'esprit qui équivaut à la subjugation de la conscience universelle. La morale généralement prônée par les grandes cultures de ce monde semble être constamment battue en brèche, ce qui érode la confiance qui devrait régner entre Etats dans les relations internationales.

La tolérance, la coexistence pacifique et les relations de bon voisinage sont des nobles buts reconnus et prescrits par les pères fondateurs de notre organisation. Leur pratique est indispensable si l'on veut préserver la vision d'une génération qui a été humiliée, asservie et qui a subi les horreurs d'un conflit mondial. On peut conclure à coup sûr que, sinon, les contradictions politiques et psychologiques de notre monde contemporain persisteront; et tous les efforts que nous ferons pour acquérir la volonté politique nécessaire seront vains, l'empressement manifesté pour unir les forces humaines afin d'établir et de maintenir des conditions de paix internationale durable se refroidira, entretenant un sentiment généralisé de fausse sécurité qui naîtra de là notion que la sécurité

M. Enqo (Cameroun)

ne peut être garantie que par la possession des arsenaux les plus dangereux, et on aura l'illusion d'avoir respecté les postulats éthiques de la paix parce qu'il n'y a pas de conflit armé entre les grands de ce monde.

Les Nations Unies peuvent, à l'Assemblée générale, donner aux gens sans imagination l'impression d'être un salon où l'on cause. Si les Nations Unies ont été créées à cette fin, du moins servent-elles d'exutoire aux tensions et frustrations internes des Etats qui, si elles ne s'expriment pas, risquent d'exploser désastreusement.

Le moment est venu de prendre conscience de notre destin commun sur cette planète; nous pourrions ainsi sortir du désert de ces débats qui ne débouchent sur rien et recommencer à chercher des solutions pratiques et concrètes aux problèmes qui continuent de tenir en échec notre génération soi-disant éclairée. Nous pouvons, ici, commencer par montrer que nous connaissons bien la nature et la portée des questions que nous inscrivons à notre ordre du jour, que nous savons quelles sont les questions qui nous tiennent à coeur au point de nous ôter toute objectivité et que nous sommes déterminés à encourager nos gouvernements respectifs à voir dans le désarmement, en désespoir de cause, le seul moyen d'assurer la paix, la sécurité et le développement sur cette planète. Profitons de cette atmosphère pour repartir de zéro.

La séance est levée à 12 h 25.